

Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions est organisé en trois secteurs d'activités distincts :

- la police des constructions ;
- l'urbanisme ;
- la mobilité.

Cinq collaborateurs composent le service :

- 1 Chef de service, responsable de la police des constructions, des procédés de réclame, ainsi que de l'organisation et de la gestion du service ;
- 1 Adjoint, responsable de l'urbanisme et de la mobilité à 100 % ;
- 1 urbaniste à 100 % (janvier à mai) ;
- 1 stagiaire urbaniste à 100 % (juin à décembre) ;
- 1 secrétaire à 100 %.

TACHES DU SERVICE

Les diverses activités assumées par le service, en plus de toutes les tâches administratives, sont les suivantes :

Police des constructions

L'activité de la police des constructions est principalement étendue à toutes les tâches liées aux autorisations en matière de constructions et classées en trois principales catégories, en fonction du type de demande et de l'importance des travaux projetés, à savoir :

Demandes préalables : renseignements, remises pour consultation auprès du service, permettant aux propriétaires ou architectes de connaître si leur projet est conforme aux lois et règlements en la matière.

Demandes d'autorisations dispensées d'enquête publique : travaux de minime importance conformément aux dispositions de l'art. 111 LATC.

Demandes de permis de construire : dossiers soumis à l'enquête publique.

De plus, les activités ci-après sont également gérées au sein de ce même secteur :

- La gestion de l'interface entre la Commune et les services du Canton.
- La délivrance des autorisations en matière de permis de construire et la gestion administrative des dossiers entre les différents intervenants (Municipalité, Canton, mandataires ou propriétaires).
- Le suivi des dossiers dans la phase de réalisation des chantiers, la visite de fin des travaux avec la Commission technique et de salubrité (CTS), le contrôle de la conformité de l'exécution par rapport aux permis de construire et, pour terminer, la délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser, ainsi que la préparation des factures pour les émoluments liés aux dossiers traités. Ces émoluments sont calculés sur la base du coût de la construction, des frais de parution, des droits d'introduction aux égouts et autres frais liés au contrôle sécurité.
- Le suivi des constructions par une mise à jour trimestrielle sur la plateforme informatique de l'Etat de Vaud permettant d'apporter des renseignements sur l'état des dossiers de constructions (en examen, permis délivré, travaux en cours, prévision durée des travaux, permis d'habiter ou d'utiliser délivré).
- La gestion des autorisations pour procédés de réclame définitifs ou temporaires, pour tous les moyens graphiques, plastiques, éclairés, lumineux ou sonores destinés à attirer l'attention du public.
- L'attribution des noms de rues, numéros d'immeubles et la mise à jour du système d'information territorial (SIT) par rapport à ces données.
- La mise à jour entre les interfaces des programmes de l'harmonisation des registres des immeubles, logements, adresses, numéros EGID, EWID, etc. et le programme du Contrôle des habitants.

Prestations fournies

L'année 2016 a suscité 15 demandes pour la pose de panneaux solaires.

Parmi les divers dossiers de constructions traités au long de l'année, il est intéressant de relever le début des travaux du chantier route du Molard/chemin du Bugnon, qui

accueillera trois immeubles d'habitation de 30 logements.

Du côté des villas, la construction des 2 villas mitoyennes au chemin de la Colline 7-9 a également débuté, pour 4 logements.

L'année 2016 a, en outre, été marquée par la mise à l'enquête de la construction d'une structure d'accueil pour les enfants en milieu scolaire (APEMS) sur le site de la Coquerellaz, dont les travaux sont en cours.

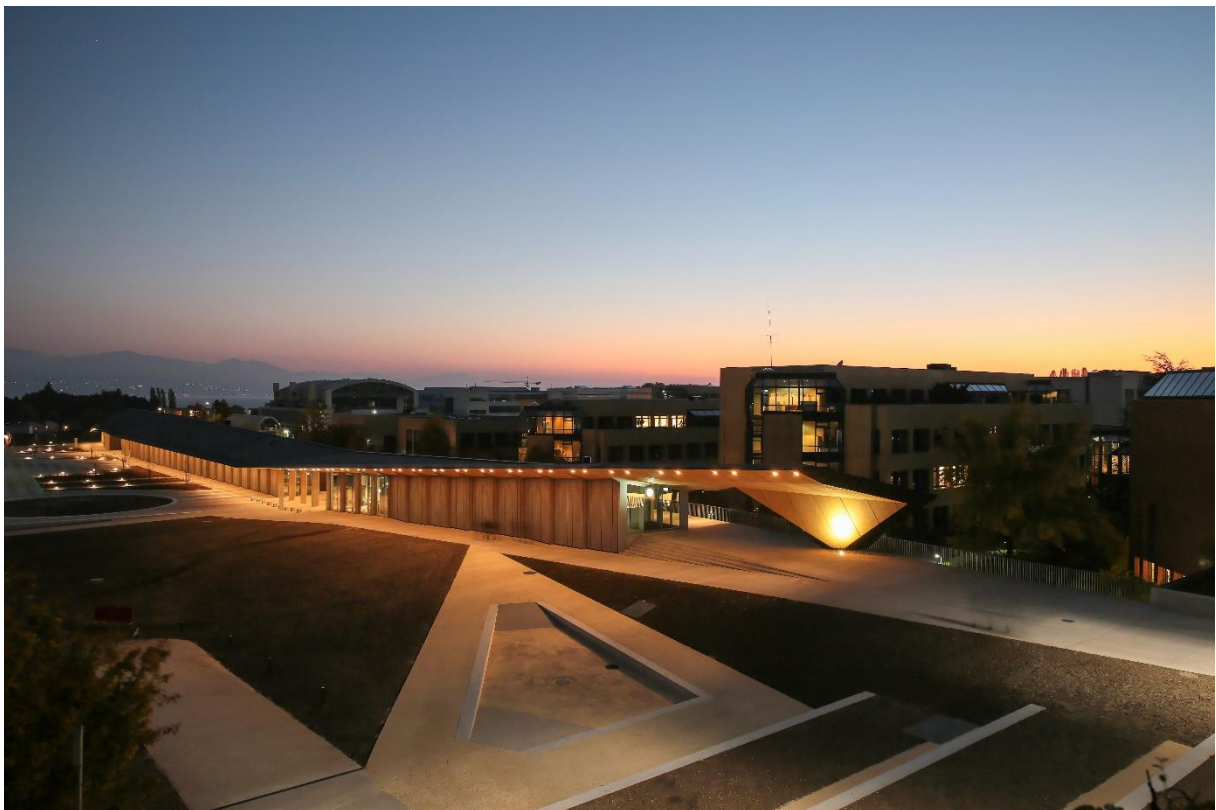
En ce qui concerne les projets terminés, deux immeubles d'habitation de 7 logements et une maison villageoise de 2 logements au chemin du Danube ont été achevés, accueillant ainsi environ 39 nouveaux habitants. Un immeuble au chemin de la Forêt 10, proposant 16 nouveaux logements, a également été terminé. Il est encore relevé la construction de villas au chemin de la Dôle et de la Colline 4.

Du côté de l'EPFL, le bâtiment « ArtLab », long de près de 250 mètres et dont son toit d'ardoise recouvre trois espaces distincts, tous dédiés au dialogue de la science et de la culture, a été inauguré en fin d'année.

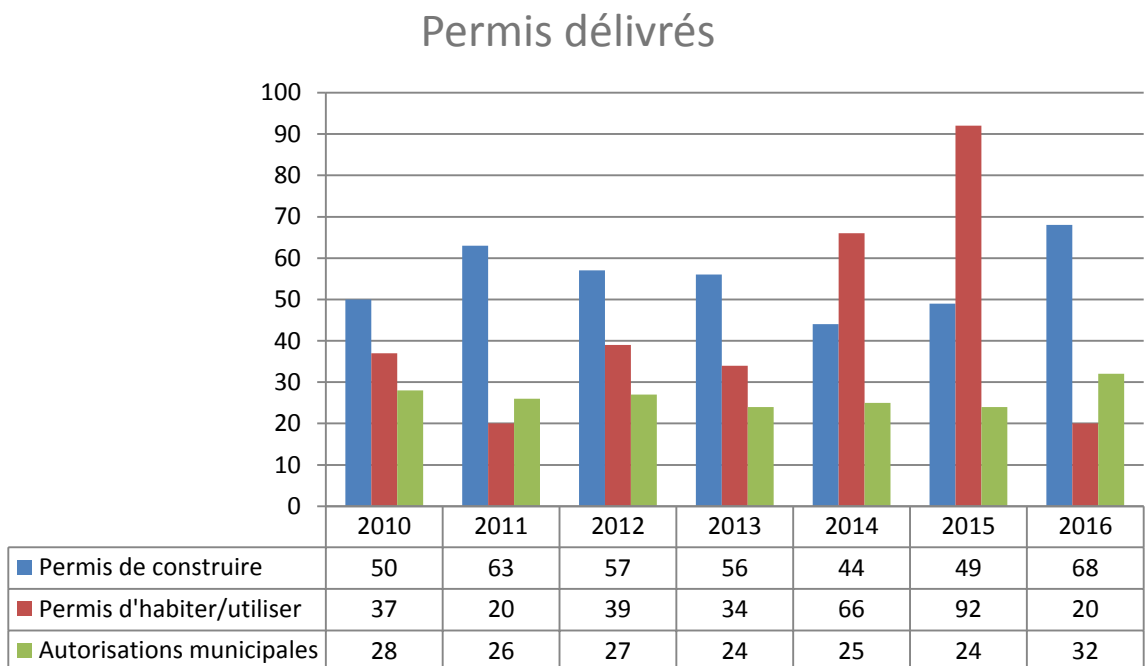
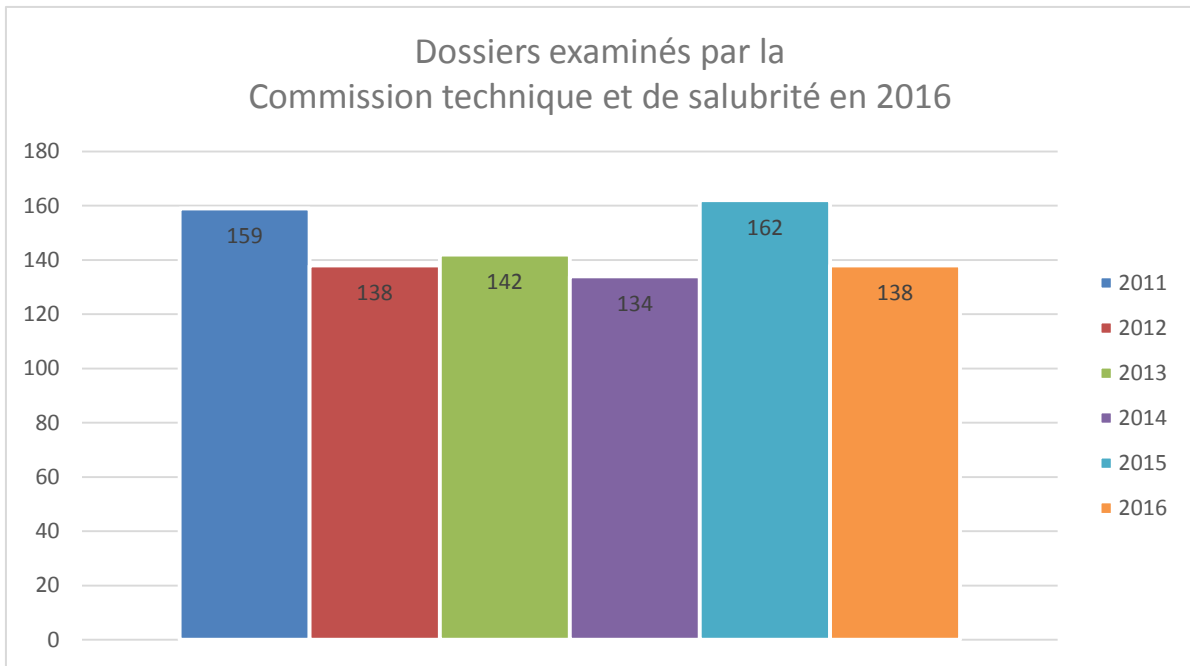
Après des années de procédures liées au changement d'affectation du sol et de procédures de recours quant aux autorisations de construire, la construction d'un centre EVAM, limité dans le temps, a été achevée à la route de Reculan.

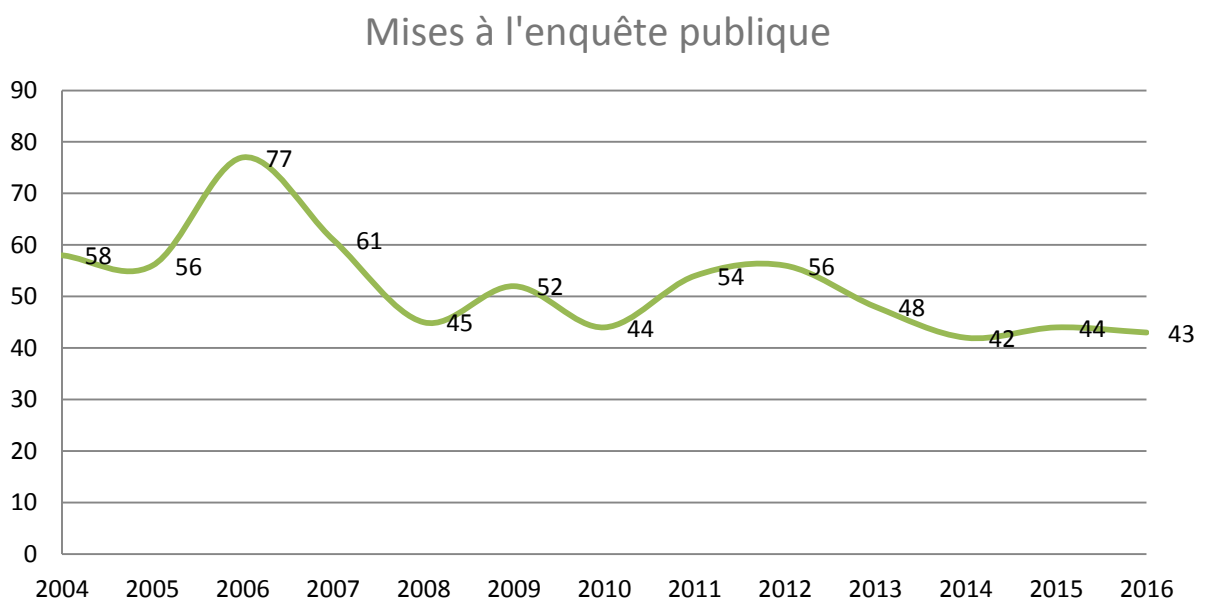
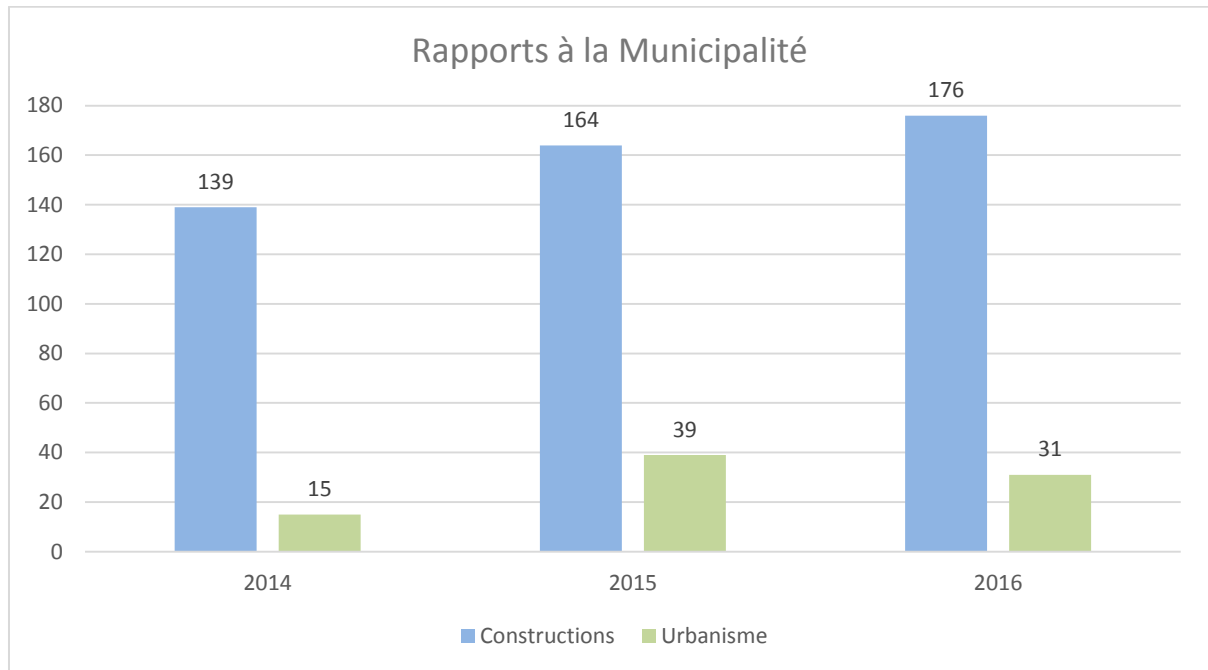
En parallèle, le service a répondu, au guichet et par écrit, à de nombreuses demandes de renseignements relatives aux constructions, à la réglementation ou aux procédures en vigueur sur le territoire communal.

Luc-André Gillieron, Chef du Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions



ArtLab EPFL - ©Alain Herzog





Urbanisme et mobilité

Le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions est également responsable de la gestion et de la mise en valeur du patrimoine bâti, de l'environnement urbain et du cadre naturel de la ville.

Ses missions :

- Pilotage et suivi des dossiers de planification (plan et schéma directeur, plan de quartier, plan partiel d'affectation, etc.).
- Représentation de la Commune dans les groupes techniques Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) pour la gestion de projets intercommunaux.
- Contrôle et suivi des stratégies et des mesures du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).
- Implication dans la résolution des problèmes de transport et de circulation piétonne et cyclable.
- Contrôle des projets selon les normes VSS en matière de stationnement.
- Etude et coordination de projets d'urbanisme et/ou de mobilité.
- Analyse du développement territorial de la Commune.
- Participation à la mise en œuvre et à la mise à jour du SIT.
- Organisation et coordination d'événements de promotion de la mobilité (Semaine de la mobilité, Bike to Work, etc.).
- Suivi des dossiers régionaux environnementaux ayant une incidence territoriale (dangers naturels, études environnementales, etc.).
- Participation aux projets d'influence territoriale (bruit routier, Cité de l'énergie, etc.).
- Support technique pour la population et les professionnels.
- Collaboration et conseils en urbanisme et mobilité sur des projets externes au service.

URBANISME

Les projets traités et suivis en 2016 en matière d'urbanisme sont les suivants :



Plan de quartier (PQ) Croset-Parc

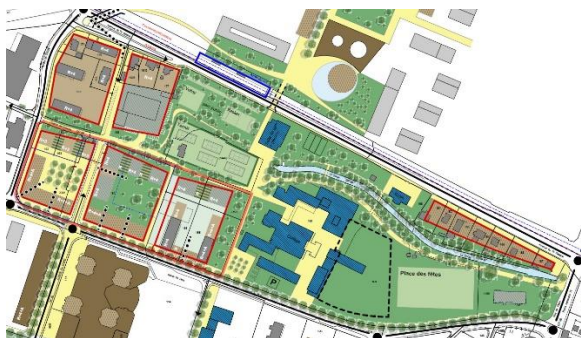
Un accompagnement du projet de réalisation des immeubles a été effectué en lien avec les espaces extérieurs et les normes en matière de stationnement.

Plan de quartier (PQ) En Mapraz

Durant le premier semestre de l'année, l'étude préliminaire a été validée par la Municipalité et par les différents propriétaires concernés. L'étude du projet (règlement et plan) a ainsi débuté dans le courant de la deuxième partie de l'année.

Plan de quartier (PQ) Pontet-Sorge

L'étude préliminaire ayant été terminée, cette dernière a pu être présentée aux propriétaires du secteur concerné par le plan de quartier. L'étude du projet a ainsi débuté en fin d'année.



Plan de quartier (PQ) Au Record d'Ouchy II

L'étude du projet s'est poursuivie en 2016 avec l'adoption du plan de quartier par la Municipalité. Les documents relatifs au plan de quartier ont ainsi pu être transmis au Canton pour examen préalable.

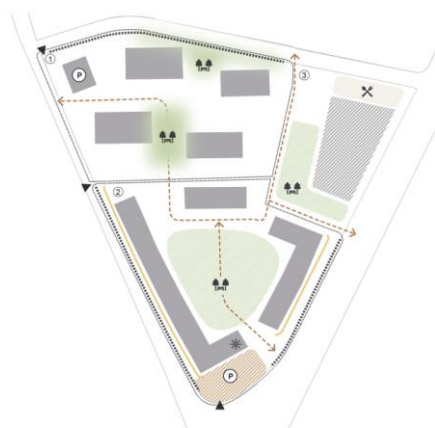


Plan de quartier (PQ) En Crochy

La réalisation d'un accord-cadre entre la Municipalité et les propriétaires de secteur a défini les objectifs et le programme du plan de quartier. Une rencontre avec l'ensemble des propriétaires a été organisée, permettant ainsi de finaliser l'accord-cadre. Ce dernier est en cours de signature par les propriétaires.

Projet de développement secteur Bochet/Champ-Colomb

Suite à une première rencontre en 2015 avec les propriétaires du secteur Bochet/Champ-Colomb, une réflexion urbanistique concernant l'évolution du secteur a été menée durant l'année. Les conclusions ont été présentées aux différents propriétaires et seront traitées dans le cadre du Plan directeur communal.



Parallèlement, une étude de lignes directrices a été menée concernant le déplacement du bâtiment d'activités de la société Afiro au sud du chemin de Champ-Colomb.

Etudes intercommunales

Plusieurs études, listées ci-dessous, sont réalisées à l'échelon intercommunal, avec la participation de services cantonaux. L'état d'avancement de ces études est décrit dans les pages suivantes, sous le chapitre « Stratégie et développement de l'Ouest lausannois », regroupant toutes les études intercommunales.

- Image directrice Vallaire-Venoge.
- Image directrice Renges-Venoge.
- Lignes directrices et stratégie d'aménagement du secteur Jonction d'Ecublens – Venoge.
- Plan directeur intercommunal (PDI).

Révision du Règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions (RPGA)

Le projet de toilettage du RPGA a été soumis pour examen préalable au Canton qui a émis un avis positif avec quelques propositions de modifications. Suite aux remarques et observations transmises, d'autres séances de travail ont été organisées dans le courant de l'année.

Réaménagement de la gare de Renens

Suite à l'adoption du crédit de réalisation par les communes concernées, plusieurs séances techniques ont été organisées du-

rant l'année pour orienter les études de détails de la passerelle et son intégration dans les projets ferroviaires et immobiliers des CFF. Parallèlement, les travaux CFF relatifs au nouveau passage inférieur se sont poursuivis.

Développement du système d'information territorial (SIT) communal et du portail cartographique intranet

Le groupe de projet s'est réuni tout au long de l'année afin de poursuivre le développement du système d'information territorial de la Commune, avec l'implémentation de nouvelles données et en vue de son ouverture au grand public. Les principales thématiques développées concernent les habitants et le logement, les entreprises, la police des constructions et les servitudes.

PALM 2016 (Projet d'agglomération Lausanne-Morges) : contrôle et suivi des stratégies et des mesures

Le service a été sollicité pour transmettre des données qui ont permis l'élaboration du PALM, puis il a transmis ses remarques lors des consultations. Les Municipalités ont pris acte de ce document fin décembre.

MOBILITE

Les projets particuliers traités en 2016 en matière de mobilité sont les suivants :

« Bike to Work » : coordination de l'événement pour la Commune



Pour l'année 2016, l'Administration communale d'Ecublens a participé à l'action nationale **A vélo au boulot** pendant les mois de mai et juin. Plus de temps et donc d'avantage de possibilité de vivre l'expérience *Bike to work*, avec pour objectif d'utiliser le vélo au moins la moitié des jours travaillés pour se rendre sur son lieu professionnel. Trois équipes représentant 12 employés communaux se sont prêtées au jeu. L'année 2016 a été une année record : 53'922 participants issus de 1'773 entreprises ! Au total, 10'250'969 kilomètres ont été parcourus.

Semaine de la mobilité : organisation en collaboration avec les communes de l'Ouest lausannois

La Semaine de la mobilité a été instaurée en 2002 par la Commission européenne. Chaque année, en septembre, des campagnes de sensibilisation se déroulent à travers toute l'Europe. Le Canton de Vaud, lui aussi, joue le jeu de la mobilité durable.

Pour la Semaine de la mobilité 2016, les communes de l'Ouest lausannois ont uni leurs forces afin de proposer des activités ouvertes à la population des différentes communes. Elle s'est déroulée entre le 16 et le 25 septembre avec, sur la Commune d'Ecublens, les activités habituelles (journée internationale à pied à l'école et foire à vélos), ainsi qu'une nouvelle action, la balade guidée de nuit. Les participants ont pu découvrir l'environnement nocturne de la Ville d'Ecublens et partager leur ressenti sur sa mise en lumière, lors d'une **balade guidée de nuit** par Isabelle Corten, urbaniste lumière.



Place du Motty - © S.Ricci et S. Bovard

Les communes de l'Ouest lausannois se sont également unies autour de l'événement **Cap sur l'Ouest** : la fête du district de l'Ouest lausannois en mobilité douce. Une randonnée populaire de 23 kilomètres ouverte à tous, hommes et femmes, enfants, cyclistes, marcheurs, rollers et autres.

« Croisée des chemins » : suivi des aménagements

Dans le cadre des projets de transformations prévus pour le centre commercial, l'occasion a été saisie d'entreprendre des travaux d'aménagements pour la mobilité douce liés au concept de la « Croisée des chemins ». Ainsi, divers réaménagements de cheminements ont été exécutés avec

également des modifications des places de stationnement et des places vélos. De nouvelles plantations ont aussi fait leur apparition.



Etudes intercommunales

Plusieurs études, listées ci-dessous, sont réalisées à l'échelon intercommunal, avec la participation de services cantonaux. L'état d'avancement de ces études est décrit dans les pages suivantes, sous le chapitre « Stratégie et développement de l'Ouest lausannois », regroupant toutes les études intercommunales.

- Mise à jour des réseaux intercommunaux de mobilité douce.
- Image directrice des transports publics.
- Etude d'accessibilité multimodale du secteur Jonction d'Ecublens-Venoge.

Coordination interservices

L'activité du service est également transversale, de par ses relations étroites avec l'ensemble des services de la Commune pour toutes les questions qui relèvent de la planification et de la gestion du territoire.

A ce titre, une consultation du service et des collaborations sont régulièrement nécessaires pour :

- Analyser la compatibilité des projets de construction en relation avec le domaine public et la circulation.

- Coordonner les planifications d'aménagement du territoire avec les tâches d'autres services.
- Analyser les projets d'autres services en lien avec l'aménagement du territoire.

Projets suivis

- Routiers : RC82, RC1.
- Bâtiments : collège du Croset, Auberge du Motty.
- Logement : objectif logements, intégration des habitants et ménages sur le SIT.
- Entreprises : intégration des entreprises sur le SIT.
- Energie : chauffage à distance Croset et planification énergétique territoriale (par le PDI).

*Cyril Besson, Adjoint au Chef de service,
responsable urbanisme et mobilité*

